suite et, en compagnie de M. Tatius Dupas, étaient allés rue des Postes.

Dès l'arrivée de Favier et de sa femme, les présentations furent faites, et l'on trinqua à la santé de tout en chacun. Puis M. Thellier s'en alla sans prendre part au banquet de l'Hôtel de la Paix.

Quelques-uns ont voulu faire de M. Thellier le cinquième convive : Nul n'appellera « conviva » un client qui, sur le zinc ou le marbre, se fait servir un simple verre de madère...

CE QUE DIT M. TATIUS DUPAS

M. Dupas Tatius eut ensuite les honneurs de l'interrogatoire de M. Delalé, juge d'instruction, et ce fut long, très long. Cela dura une longue heure.

Tout d'abord M. Dupas déclara à M. Delalé qu'il n'était pas content, mais là pas du tout content de ce que son dernier interrogatoire eût paru tout au long dans certains journaux, en particulier dans « La Croix du Nord ». M. Delalé déclara qu'il n'en pouvait mais, et l'assura de sa plus obstinée discrétion. Il lui fit ensuite préciser certains points de sa précédente déposition. M. Tatius Dupas dut redire dans quelles conditions il céda à Favier sa carte de représentation pour vins et liqueurs, si Favier lui demanda de différer l'échéance des dernières traites, etc., etc.

Pour finir M. Delalé mit M. Dupas et l'assassin en présence. Favier, très calme, très froid, écouta attentivement la lecture des dépositions de M. Tatius Dupas et la ponctua de-ci de-là de quelques murmures.

Ce fut ensuite au tour de M. Paulet d'être confronté avec l'assassin. Cette confrontation n'eut rien de saillant. Favier resta flegmatique. Le régime de la prison ne l'a nullement déprimé.

—o—

Mercredi prochain, M. Penant, tapissier, place Sébastopol, 5, sera entendu par M. Delalé. Que pourrait donc bien dire M. Penant en ce qui concerne l'assassin et son crime ?

SOCIÉTÉ EN FORMATION

PATINAGE A ROULETTES

Les personnes susceptibles de s'intéresser à une société anonyme ayant pour but la construction à Lille d'un grand Roller-Skating Rink, sont priées d'assister à une réunion qui sera tenue à l'Hôtel de l'Europe, à Lille, le mercredi 2 mars, à huit heures et demie du soir.

ROUBAIX

« LA PASSION »

à la paroisse Saint-Jean-Baptiste

La Salle d'Œuvres de la rue Lesueur était comble vendredi soir, pour assister à une séance cinématographique, dont le sujet était la Passion du Sauveur et qui était donnée par un Roubaisien, M. Planque, rue de Mouvaux.

Les spectateurs ont suivi avec intérêt et émotion les diverses phases de la Passion ; il faut dire que les projections étaient très belles et parfaitement réussies et que la Chorale, par ses chants, ajoutait un attrait de plus à la séance.

Les très nombreux spectateurs ont quitté la salle, enthousiasmés, et ils ont fait à leurs amis des compte-rendus si louangeurs que dès maintenant le succès d'une prochaine séance est assuré.

XVIIe Concours National et International de Tir

Du 8 au 27 Juin 1910

Le Concours de Tir va amener à Roubaix, de toue les points de la France et même de toutes les contrées d'Europe, un nombre considérable (environ 25.000) de tireurs dont certains seront accompagnés de leur femme et de leurs enfants.

Il est entendu que la plupart de ces tireurs ne resteront pas à Roubaix pendant tout le temps du Concours qui durera du 8 au 27 Juin.

On peut néanmoins affirmer qu'il y aura, pendant toute cette période, une moyenne de 1000 tireurs dont il faudra, chaque jour, assurer la nourriture et le logement.

Trouver à Roubaix, disponibles, mille chambres à coucher confortables n'est pas chose aisée.

C'est pourquoi le Comité d'organisation fait appel à tous les Roubaisiens, hôteliers et particuliers, pour lui signaler les chambres dont ils pourront disposer, du 8 au 27 Juin, afin que lui-même puisse les indiquer aux étrangers qui viendront prendre part au Concours de Tir.

Ces chambres, sans être luxueuses devront toutefois être confortables. Elles seront, au préalable, visitées par un des membres de la Commission des logements, instituée par le Comité d'organisation.

On se plaint généralement que, lorsqu'une fête est donnée à Roubaix, c'est Lille qui en bénéficie ; qu'aussitôt la fête terminée, c'est vers Lille que se dirigent leurs visiteurs pour y passer le reste de la journée.

Les Roubaisiens vont avoir une occasion de réagir contre ce courant et de donner la preuve qu'ils ne sont pas en grande partie la cause de cet exode. C'est à eux qu'il appartiendra de faire le nécessaire pour qu'en offrant au moins une table et un gîte confortables aux étrangers, qui viendront à Roubaix à l'occasion du Concours de Tir, ils ne mettent pas ceux-ci dans l'obligation d'aller à Lille chercher ce qu'ils ne trouveront pas à Roubaix.

Il dépend d'eux seuls de ne pas laisser aux Lillois le bénéfice qui peut être légitimement retiré du passage, à Roubaix, de ces 25.000 tireurs. Que ceux qui ne sont pas tout à fait confortablement installés profitent de cette circonstance pour compléter leur installation. Ce ne sera pas une dépense inutile, mais au contraire une opération fructueuse.

N'ont-ils pas, en effet, en perspective non seulement le Concours de Tir de 1910, mais encore et surtout l'Exposition de 1911 qui aura une durée beaucoup plus longue et qui, elle aussi, amènera, à Roubaix, un nombre considérable de visiteurs, dont il faudra également loger et nourrir une grande partie.

La Commission des logements fait donc un appel pressant aux Roubaisiens (hôteliers et particuliers) pour lui signaler les chambres qu'ils pourront mettre à sa disposition, du 8 au 27 Juin prochain.

Elle les prie instamment de vouloir bien envoyer, par écrit, leurs noms et adresses, le nombre de chambres dont ils pourront disposer, ainsi que les prix qu'ils désirent obtenir de la location de ces chambres à l'adresse suivante :

« Monsieur le Président de la Commission des logements civils et militaires du Concours de Tir, à la Mairie de Roubaix ».

Le concert d'hiver du Choral Nadaud. — Voici le programme du concert de gala que le Choral Nadaud offrira aujourd'hui mardi, à 8 h. du soir, à l'Hippodrome, à ses membres honoraires :

Première partie. — Nos Campagnes, grand chœur, H. Maréchal, Choral Nadaud. — Air de Louise, Carpentier, Mlle M. Robur. — Final du concerto, Kals, Mlle M. Soyer. — Chansons du XVIIIe siècle, Mme Arnold-Deligat. — Air de Guillaume Tell, Rossini, M. Fernand Latour. — La vie moderne, Perls, M. Valin.

Deuxième partie. — Le Tyrol, scène chorale A. Thomas, Choral Nadaud. — Patrie, Paladhile, Mlle M. Robur. — Les Lanciers du carrefour, P. Weil, M. Valin. — a) Lettre à Mireille; b) Le Petit Grégoire, Th. Botrel, Mme Arnold Deligat. — a) Aubade du Roi d'Ys, Lalo; c) Paillasse, Leoncavallo, M. L. Latour. — a) Humoresque, Dvorack; e) Tarentelle, Popper, Mlle M. Soyer. — Duo de Manon, Massenet, Mlle Robur et M. Latour. — Les Droits de la femme, J. Duchang, comédie en un acte.

Pour lire chaque quinzaine, la Revue des Deux-Mondes et les Etudes des Pères Jésuites. — S'adresser à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

A l'Union Commerciale. — On nous communique le compte-rendu suivant de la réunion de Comité de l'U. C. du mois de février :

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté à l'unanimité. Cinq nouveaux membres se font inscrire. Les cotisations ont été perçues rapidement et la liste des membres a été révisée par suite des décès, départs, cessations, etc., qui ont donné leur déchet habituel.

A l'occasion des cotisations on a distribué à chaque membre la brochure « La Défense du Patenté », par M. Jules Roche, ancien ministre, qui démontre avec preuves à l'appui combien serait désastreuse pour le petit commerce l'adoption de l'impôt sur le revenu.

Le Comité reçoit les doléances d'un de ses membres relatives à un nouvel abus dont souffre le commerce par des ventes sur échantillons faites par des voyageurs qui exposent pendant quelques jours dans certains lieux après envoi de circulaires.

Le Comité envoie son obole aux sinistrés de l'inondation par l'entremise de la Confédération des Groupes commerciaux qui est chargée de la distribuer aux intéressés.

Beaucoup de membres de l'U. C. se font inscrire pour l'achat des timbres pour l'Exposition de 1911, afin de concourir chacun dans ses moyens à la publicité de cette œuvre destinée à donner un nouveau lustre à Roubaix.

Le Comité approuve la distribution des fêtes locales pour 1910, faite par la Municipalité et conforme aux besoins du commerce de détail.

Nos délégués au Congrès de la Fédération du Nord qui s'est tenu le 20 février à Armentières ont rendu compte de leur mission : la séance du Congrès a duré quatre heures, pendant lesquelles une foule de questions ont été examinées et transformées en vœux qui seront soumis aux autorités administratives.

Les prochains Congrès se tiendront au Cateau d'abord et à Douai ensuite. Roubaix aura prochainement son tour.

Abonnement à la lecture musicale. Toutes les nouveautés y paraissent chez Marcelli, 10, rue du Sole, Roubaix. Téléphone 2085.

Le trousseau de la servante. — Louise Vandenhende, 29 ans, étant arrivée samedi soir, à l'estaminet Delesalle, rue Chapelle-Carrette, 78, pour être occupée comme servante, avait, en attendant l'arrivée de la patronne, déposé ses bagages sur le palier de sa chambre.

Quand elle remonta une demi-heure plus tard pour reprendre ses paquets elle constata qu'on lui avait dérobé deux blouses, un tablier et des boucles d'oreilles.

Louise Vandenhende a porté plainte à la police.

Les cambrioleurs. — Un malfaiteur inconnu a pénétré dimanche soir, après avoir escaladé un mur et fracturé une porte, chez M. Claude Callier, 27 ans, employé de Mairie, rue de l'Ommelet, 195, qui était absent de son domicile. Le cambrioleur a emporté une vingtaine de francs.

Halle Flipo. Meilleur marché que partout.

Les agresseurs du samedi soir. — Les agents Duponi et Dendauw ont ramassé, samedi soir vers onze heures, rue du Vivier, où il était étendu ivre-mort, un maçon, Constant Maréchal, rue des Longues-Haies, 271.

Lorsque Maréchal est revenu à lui, il a raconté à la police que, profitant de son état d'ivresse, un inconnu l'avait assailli et lui avait dérobé une somme de 24 francs, montant de son salaire de la semaine.

Il est probable qu'on ne retrouvera pas l'agresseur.

La tentative de suicide de la Grande-Rue. — Paul Quentin, Grande-Rue, 95, occupé comme tapissier chez M. Albert Morel, marchand de meubles, même rue, 82, avait, ainsi que nous l'avons relaté, tenté de mettre fin à ses jours, la semaine dernière, en absorbant du sublimé corrosif.

Le malheureux était, depuis lors, soigné à l'hôpital. Il a succombé lundi matin, vers 9 heures 1/2, aux brûlures occasionnées par le poison.

Qui casse les vitres... les paie. — Octave Corbeau, rue du Fontenoy, cour Moreau, 4, et Florimond Decalgnieu, place Leverrier, 17, qui, dimanche, avaient brisé les vitres à l'estaminet Loore, rue de Blanchemaille, 91, parce qu'on leur réclamait le prix de leurs consommations, ont été relâchés hier. Ils ont, au préalable, consenti à payer la casse et la plainte a été retirée.

L'ivresse, mauvaise conseillère. — L'agent Bailly a arrêté, dimanche soir, rue Saint-Georges, Louis Gosse, 37 ans, marchand ambulant, rue du Tilleul, 285, qui, étant ivre, l'avait injurié.

La mendicité est interdite. — Jules Lefebvre, 48 ans, journalier, rue de Lannoy, 152, a été arrêté par l'agent Hespel, qui l'avait surpris mendiant de porte ne porte.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT ✠ THOMAS Lille

du 28 février

Naissances. — Flore Fourneau, rue de Jemmapes, cour Soenens, 10. — Simonne Ghestle, rue Archimède, 26. — Jules Mangot, rue de la Balance, cour Degrave, 1. — Jean Scheldewart, rue d'Oran, 25. — Raymond Gonleau, boulevard de Cambrai. — Denise Goessens, rue de Courcelles. — Georges Verlinde, rue de Flandre, 115.

Mariage. — Louis Blomme, imprimeur, Grande-Rue, 234, et Jeanne Soenne, tricoteuse, Grande-Rue.

Décès. — Victoire Haufteguet, 63 ans, ménagère, boulevard de Colmar, 47. — Arthur Chateauroux, 4 mois, rue de Mouvaux, 38 bis, cour Sion, 4. — Charles Verbrackel, 23 mois, avenue Julien-Lagache. — Suzanne Storme, 21 ans, coursière, avenue Julien-Lagache. — Marie Questier, 6 mois, rue d'Estaing, cour Bonnet. — Jeanne Verschuere, 7 mois, rue de Toulouse, cour Thérin, 15. — Madeleine De Bruyne, 3 mois, rue des Longues-Haies, 170, cour Clarisse, et Lucienne De Bruyne, 3 mois, même adresse. — Charles Porret, 60 ans, menuisier, avenue Julien-Lagache. — Pierre Demeerleire, 73 ans, sans profession, avenue Julien-Lagache.

LE MEILLEUR SUCRE BLANC EST LE
SUCRE BÉGHIN

WATTRELOS

Vol. — Julie Balcaen, bréoumeuse à la Houarde, a été arrêtée par les agents Derreveaux et Vandepotte, pour avoir recelé des objets mobiliers appartenant à son neveu, Théophile Boucge. Les meubles de Bouage avaient été vendus en son absence pour vingt-cinq francs.

WATTRELOS. — Du 26 février. — Naissances. — Leontine Spriet, rue du Vallon, 190. — Louis Heuls, rue Leuridan-Noclin.

Mariages. — Adolphe Libbrecht, forgeron, et Joséphine Hubaut, trieuse. — Désiré Delebarre, rattacheur, et Marie-Louise Beuckaert, rentailleuse. — Georges Lepoutre, militaire, et Gergenie Glorieux, bobineuse. — Emile Hennebaut, rentreur, et Zoé Desmarchellier, ménagère.

Décès. — Henri Lecomte 74 ans, tisserand, sentier de la Plume.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

CROIX

Le Conseil municipal se réunira vendredi 4 mars prochain, à 8 heures du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

Séance ordinaire de février : séance complémentaire. Election du secrétaire. — Procès-verbal de la séance du 10 février : approbation. — Assistance médicale gratuite : nouveau règlement. Lettre du Préfet. Avis du Conseil municipal. — Votes de crédits supplémentaires : 1° Fournitures classiques aux élèves indigents ; 2° Frais de voyage et de séjour d'enfants au Sanatorium. — Communications diverses.

Huis-clos. — Liste des bénéficiaires à l'assistance médicale gratuite.

ANIOS DÉSODORISANT SANS ODEUR
15, Rue du Louvre, PARIS

Chute dans une usine. — Chez Seynave-Duhocage, un jeune apprenti de 14 ans, Noël Caucheteux, rue Victor-Hugo, était monté sur un arbre de transmission d'une machine à tarauder, lorsqu'un faux mouvement lui fit perdre l'équilibre. Le gamin s'est blessé au médius gauche ; la phalangette a été coupée assez profondément. Le docteur Barroyer a prescrit 15 jours de repos.

CROIX. — Naissances. — Marguerite Molteleer, rue Courbet, 77. — René Bergue, rue Pasteur, 28.

CONGO Depuis qu'il existe, cent mille
Quatraine dédiés à Vaissier
Ont chanté sa senteur subtile,
Ses vertus dans le monde entier. 5

WASQUEHAL

Réunion. — MM. les membres du Comité Catholique ainsi que MM. les adhérents sont convoqués à une réunion extraordinaire qui se tiendra mercredi prochain, à 7 heures 1/2, au local des Œuvres, rue Michelet, 27. Présence indispensable.

WASQUEHAL. — Décès. — François Frambry, 61 ans, place de la République. Funérailles mardi à 9 heures.

LA TENTATIVE D'ASSASSINAT du Capreau

OFFRE D'UNE PRIME DE 100 FRANCS

Une prime de cent francs est offerte à la personne qui fera connaître les auteurs de l'attentat du Capreau.

S'adresser au presbytère du Capreau.

LILLE-CINÉMA

11-13, Parvis Saint-Maurice. — Ce soir, à 8 heures 3/4, spectacle particulièrement sensationnel, en raison du programme remarquable de cette semaine. Le Festin de Balthazar, film artistique magistralement interprété par M. Léonce Perret, de l'Odéon, le mime G. Wague et Mlle Napierkowska, de l'opéra-comique, Le Bon Docteur, l'Honnêteté d'un gueux, Les Ours de Berne, Le Miroir, Calino joue au billard, La montre oubliée, et les autres nouveautés recueilleront leur habituel succès.

HEM

Accident de travail. — Chez MM. Parent et Bourguet, un aide-tisserand, M. Louis Delcourt, 16 ans, demeurant à Forest, a été coupé assez gravement par un organe de son métier.

Vingt jours de repos. — Docteur Coubronne.

HEM. — Du 28 février. — Naissance. — Pauline Delattre, Petit-Lannoy.

Publication. — Joseph Ponthieu, ajusteur, à Forest et Berthe Lestudier, couturière, à Hem.

Décès. — Henri Lepers, 92 ans, Rivage. — Jean Bouche, 82 ans, Vallée.

Abonnements électoraux

Nous conformant d un vœu émis à notre récent Congrès de la CROIX DU NORD, *nous informons nos amis dévoués que nous avons établi un abonnement, à la* CROIX QUOTIDIENNE, *par la poste, grand format, à huit pages, à prix très réduit.*

Notre but est de faciliter l'arrivée parfaite, dans nos campagnes en particulier, du bon journal quotidien dont l'influence profondément catholique sur les électeurs est indiscutable.

Pour le prix de trois francs (1 franc par mois, nous servirons donc tous les jours la CROIX DU NORD, *à partir*

du 1er Mars jusqu'au 31 Mai

TOURCOING

Fédération de la Jeunesse Catholique. — C'est demain mercredi 2 mars qu'a lieu, à 8 heures 1/4, au Patronage de la paroisse du Sacré-Cœur, rue du Rhin, la Réunion générale des Cercles d'Etudes de la Ville sur le sujet actuel : La Lettre des Evêques. Des rapports seront présentés par les Cercles du Sacré-Cœur et de Notre-Dame. MM. les membres des Comités catholiques et des groupes de Jeunesse sont spécialement invités à cette très importante réunion.

Cercle Saint-Joseph, rue du Moulin-Fagot. — Une conférence sera donnée aujourd'hui, mardi soir, pour les hommes et jeunes gens, à Saint-Joseph, rue du Moulin-Fagot, à 8 heures, par le R. P. Flambeau. — Sujet : « Pourquoi la persécution ? Bas les masques ! »

La réunion commencera par la représentation d'un drame émouvant par le Nouveau Cercle Littéraire et Dramatique.

« Vive la grève ! » — Dimanche soir, dans la coquette salle du Cercle Saint-Joseph, se pressait une nombreuse assistance venue à la reprise de « Vive la grève ! ».

La représentation a obtenu le succès que nous lui avions escompté. Ce drame, aux scènes si fortes et si bien enchaînées, une interprétation digne de tous éloges, une mise en scène scrupuleuse, des décors variés et bien assortis — celui du jardin a produit un très bel effet, — tout cela a été justement admiré et applaudi.

On annonce que « Leurs Fils ! » suite de « Vive la grève ! », drame en trois actes et quatre tableaux, sera représenté les dimanches 3 et 10 avril et les lundis 4 et 11 avril.

Population étrangère. — Pendant la semaine écoulée 22 étrangers, — 13 hommes, 6 femmes et 3 enfants — se sont fixés à Tourcoing. Par contre, 12 autres étrangers — 4 hommes, 6 femmes et 2 enfants — ont quitté notre ville.

Fermeture des colombiers. — Les colombiers seront fermés aux époques suivantes : du 1er mars au 30 avril inclusivement, du 20 juillet au 15 novembre inclusivement.

Ces prescriptions ne concernent pas les entraîneurs de pigeons voyageurs.

Assistance obligatoire. — Les bons de paiement du mois de février ne seront payés aux vieillards, infirmes et incurables que le jeudi 3 mars, aux heures habituelles. (Communiqué).

Un accident. — Un tacleur, Ernest Vandenberghe, 13 ans, rue de Gand, 972, en nettoyant un métier, a eu le médius droit comprimé entre deux organes de son métier. Docteur Hurlez ; repos de 8 jours.

Une mauvaise farce. — Dix ouvriers, dans un estaminet du Halot, s'étaient cotisés pour l'achat d'un billet de la loterie de liquidation. « Le jour du tirage, si vous avez gagné un lot, avait dit le cabaretier, j'arborerai mon drapeau et marquerai l'importance du lot sur un écriteau. »

Lundi à midi, en sortant des usines de MM. Toulemonde ou de celles de MM. Vanoutryve, les ouvriers associés furent avisés que le drapeau flottait au vent et qu'une pancarte portait le chiffre de 50.000 francs.

On félicita les intéressés ; la mère de l'un d'eux pleura de joie. Les tournées succédèrent aux tournées. Le cabaretier servit des verres à « tour de bras » jusqu'à deux heures. Beaucoup d'ouvriers ne retournèrent pas à l'usine de l'après-midi.

Et voilà que soudain le cabaretier déclara qu'il avait fait une farce et qu'aucun lot n'avait été gagné par ses clients. Ceux-ci « la trouvent mauvaise » — la farce.

Le cabaretier seul ne se plaint pas : il a gagné un lot sérieux.

La fraude. — Les douaniers de La Marlinoire, ont arrêté Georges Blochel, 21 ans, serrurier, né à Paris, et Jean Le Borgne, 17 ans, né à Châteaulin (Finistère) tous deux sans domicile fixe. Ils colportaient 9 kilos d'allumettes valant 40 francs.

— Le brigadier Prugent et le douanier Maillard, du Risquons-Tout, ont arrêté trois fraudeurs : Jean Flérens, 52 ans, lainturier, rue de Renaix, Fernand Parent, 20 ans, raitacheur, rue de la Tossée ; Albert Desrousseaux, 19 ans, ouvrier agricole, rue des Peupliers, à Mouscron-Barcoul. Ensemble ces trois hommes portaient 120 kilos de café vert, valant 360 francs.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 28 février

Naissances. — Geneviève Caboor, rue des Piats, cour Saint-Louis, 12. — Simonne Derveaux, rue d'Alexandrie, 48. — Denise Desmettre, rue de Roubaix, 26. — Denise Verdez, avenue de la Gare, 10. — Marie Dupisson, rue de Bouvines, 154. — Elodie Pouplert, rue des Girondins, 29. — Roger Richard, rue du Beau-Laurier, 82.

Mariages. — Alfred Delfosse, cultivateur, et Marthe Castelain, sans profession. — Charles Waignien, négociant, et Julia Da Grendel, sans profession.

COFFRES-FORTS GRUSON
21, rue Royale, 21, LILLE

HALLUIN. — Du 28 février. — Naissance. — Chombeau Berthe, rue de l'Abattoir.

Mariage. — Herman Alexis, 35 ans, homme de peine et Vanlede Marie, 31 ans, ménagère.

LINSELLES
Réunion du Conseil municipal

Séance du 28 février 1910

Le Conseil municipal s'est réuni lundi, à cinq heures, sous la présidence de M. Hopsomer, maire. Dix-sept conseillers sont présents. M. Charles Henri est nommé secrétaire.

— Le Conseil vote la réception des travaux d'entretien des chemins.

— Le devis pour l'adjudication d'entretien des chemins de 1910 à 1912 inclus, soit 2.150 fr., est adopté.

— Dans sa dernière séance le Conseil avait décidé la création d'un poste de cantonnier communal. Trois paveurs se sont présentés ; aucun d'entr'eux n'ayant les qualités voulues, la question est renvoyée.

— Les plans d'alignement du chemin N° 36 ont été soumis à l'enquête. Le Conseil donne un avis favorable.

— L'expropriation du terrain appartenant à M. Charles Vandemarlière, et formant la place du Trieu, a été déclaré d'utilité publique.

— Des crédits complémentaires s'élevant à 955 fr. 19 sont approuvés.

— Un état de dépenses imprévues de 405 fr. 65 est voté.

— Les polices d'assurances communales sont renouvelées.

— Le Conseil désigne M. Sipra, agent-voyer, pour contrôler la distribution d'énergie électrique ; il lui sera alloué une somme de 5 fr. par kilomètre.

— MM. Valentin Boutry et Arthur Grave sont désignés pour la révision de la liste des prud'hommes.

Le Conseil vote 236 fr. 11, contingent obligatoire de la commune dans les frais du Conseil des prud'hommes. La part facultative est de 343 fr. 43. On vote la moitié de cette somme.

— La subvention départementale revenant à la commune par suite de la révision et du renouvellement du cadastre se monte à 1.650 fr.

— La Société des « Anciens Soldats » va fêter prochainement le cinquantenaire de sa fondation ; elle sollicite une subvention.

M. le Maire dit qu'il a consulté la Commission des fêtes. Celle-ci a proposé d'organiser à cette occasion une fête municipale à laquelle on inviterait les Sociétés de la région. Le Conseil se déclare de cet avis.

— M. Delobel se plaint du mauvais état du chemin de Lille. La Commission de la Voirie se réunira prochainement.

— M. Arthur Grave demande l'établissement d'une lampe électrique au Bas-de-l'Enfer.

M. Pierre Lefebvre fait remarquer que certaines lampes sont mal placées. Ces observations sont prises en considération.

Le Conseil se réunit ensuite à huis-clos.

LINSELLES. — Du 28 février. — Naissance. — Ghislain Catteau, à la Bresserie.

MOUVAUX

Série de vols. — Dans la nuit de dimanche à lundi des voleurs restés inconnus ont opéré dans divers quartiers de la ville.

Les malfaiteurs ont d'abord visité la maison de M. Bouchard, boulevard des Trois-Villes, d'où ils ont emporté des épingles de cravates représentant une valeur de 100 francs.

Ils se sont ensuite rendus chez M. Ch. Grimonprent, où ils ont enlevé une chevalière et une alliance en or de 140 francs environ.

Enfin M. Louis Decottignies, entrepreneur, rue Mirabeau, a constaté que quatre madriers avaient disparu de sa briqueterie située derrière le réservoir des Eaux potables.

Les victimes ont porté plainte à M. Petiot, commissaire de police, qui enquête.

BAISIEUX

Un duel. — Lundi matin, vers 8 heures, près de l'église du Petit-Baisieux, un duel a eu lieu entre deux personnages inconnus, venus de Belgique avec leurs témoins et deux médecins.

Après avoir échangé deux balles sans résultat, les duellistes et leur suite sont repartis en Belgique par le train de 8 h. 58.

Triste honneur pour la France d'accueillir chez elle des étrangers pour leur laisser commettre un crime que la Belgique interdit sévèrement sur son propre territoire.

SECLIN

Tombé de cinq mètres de hauteur. — Samedi matin, un nommé Delmaire, de Gondecourt, âgé de 30 ans, travaillait au compte de MM. Fiévet, entrepreneur, dans un bâtiment de la rue d'Houplin, appartenant à M. Guillemaud, filateur.

Il fit malheureusement un faux-pas, sur des planches rendues glissantes par la pluie et tomba d'une hauteur de cinq mètres sur un tas de briques.

Le pauvre Delmaire a été soigné par le docteur Couvreur, puis transporté à l'hospice de Seclin. Il a les deux poignets cassés et de graves contusions à la tête.

Installation de SALLES DE BAINS, W.-C.
ALBERT MATRAU
LILLE, 65, rue de Béthune, 65, LILLE
ZINC, GAZ, EAU

ARMENTIÈRES

Mort subite. — Hier après-midi, en déchargeant un wagon à la gare des marchandises, Henri Dooze, journalier, habitant la Chapelle, est tombé mort subitement. Le cadavre a été transporté à la morgue.

Tombé d'un échafaudage. — Charles Poupaert, 38 ans, rejointoyeur, rue Jules-Lebleu, en posant un échafaudage, est tombé et s'est fracturé le coude gauche. Le docteur Sonneville lui a prescrit un repos de six semaines.

DUNKERQUE

Un suicide. — Nous avons relaté, hier, qu'un jeune homme de 19 ans, qui doit s'appeler Sihour ou Membré, s'était tiré deux coups de revolver dans la tête, à l'Hôtel Beudart, place de la Gare, 9.

Comme nous le faisions prévoir, le malheureux est mort durant la nuit à l'hôpital où il avait été transporté. Il n'avait pas repris connaissance. Il avait donc été impossible d'en obtenir le moindre renseignement sur son identité.

Dans ses poches, on a retrouvé des cartes de visite et un extrait de casier judiciaire au nom de Fernand Membré, électricien, rue d'Alsace-Lorraine, à Clichy.

Nous avons déjà dit que ce jeune homme s'était fait inscrire à l'hôtel du « Train de Plaisir », sous le nom de Jules Sihour.

La veille au soir, il avait dépensé 12 francs dans un café-concert et n'avait pas payé.

C'est en apprenant qu'un garçon de cet établissement le demandait pour réclamer le paiement de cette somme que Sihour-Membré se logea deux balles dans la tête.

M. Hénin, commissaire de police du 1er arrondissement, poursuit son enquête pour établir l'identité du défunt et rechercher sa famille. Lundi soir, ces investigations n'avaient encore amené aucun résultat définitif.

Violences. — Des agents, effectuant une ronde, au cours de la nuit de dimanche à lundi, ont aperçu, rue de l'Ecole-Maternelle, deux marins du vapeur « Amiral-Jaureguiberry », François Tonel, 27 ans et Laurent Cocre, 38 ans, qui se battaient.

Les deux belligérants ont été conduits au poste de la Citadelle où procès-verbal fut dressé.

— Une rixe a éclaté, dimanche, vers minuit, à l'estaminet Guenaff, rue du Magasin-à-Poudre, entre les journaliers Georges Devinck, Delmetz et Charles Barthélemy. Ce dernier fut le plus malmené ; il porte une blessure assez grave au-dessous de l'œil gauche et a le nez et les lèvres tuméfiés.

— Dans la même nuit, les agents ont été requis pour mettre à la raison cinq jeunes gens de 18 à 20 ans qui brisaient le matériel de l'estaminet Kosiltz, rue de Nieuport. Quand les agents arrivèrent, les clients turbulents avaient pris la fuite. La cabaretière a reconnu l'un d'eux, c'est un cieur Emile Deschodt que la police recherche.

DOUAI

La bande Poncelet et Cie. — Il paraîtrait que Poncelet en observation à Armentières, est réellement atteint d'aliénation mentale et paraît être un sujet tout indiqué pour la paralysie générale.

D'autre part, Mercédès Norguet, femme Monnoyer, inculpée de complicité dans l'affaire des cambriolages dans la région de Douai, a été mise en liberté provisoire pour la seconde fois.

Noyée. — L'identité de la femme qui s'est noyée samedi soir a été établie. C'est une dame Menu, née Léonie Masclet, 42 ans, ménagère à Ecaillon. Elle laisse deux enfants en bas âge.

Un certificat médical constate que la malheureuse était atteinte de neurasthénie et qu'elle s'est donnée la mort dans une accès de folie.

Accident. — Un ouvrier, Ferdinand Mercier, demeurant au Raquet, a été blessé à la tête pendant son travail, aux Forges de Douai. Il est soigné à l'Hôtel-Dieu.

VALENCIENNES

Un commencement d'incendie s'est produit dimanche, vers 5 h. moins le quart, dans l'usine électrique du chemin de fer du Nord, chemin du Halage, non loin de l'usine à gaz.

Aux appels du tocsin, les pompiers se dirigèrent à partir avec leurs pompes, lorsque M. le Chef de gare par un coup de téléphone apprit que tout danger était écarté et que les pompiers n'avaient pas à se déranger.

Cheval emballé. — Lundi matin, vers 10 h., M. Alphonse Callens passait porte de Mons avec une charrette appartenant à M. Leroux, d'Onnaing, lorsque le tramway arriva.

Le cheval s'emballa et ne fut arrêté qu'une centaine de mètres plus loin, en marché aux bestiaux, par M. Denimal, boucher.

Le conducteur, M. Callens, avait été jeté en bas de son équipage, mais on le releva sans blessure.

CAMBRAI

Terrible chute. — Nous avons signalé sous ce titre l'accident arrivé dimanche, au théâtre, à un décorateur, M. Louis Coupez.

Le blessé a été transporté à l'hôpital Saint-Julien. Son état actuel, malgré une fièvre assez forte, n'est pas alarmant.

AVESNES
LES RIVERAINS
de l'Helpe majeure inondés

L'Helpe majeure grossit démesurément. A partir de Willies et de Liessies, les prairies sont inondées à perte de vue. Les plaines de Ramousies et de Sémerieu sont couvertes par les eaux.

La rivière atteint à Avesnes des proportions inquiétantes. L'Hôpital est isolé et les communications avec ce bâtiment sont devenues impossibles. Dans la ville basse, les caves sont inondées. L'eau a rendu une foule de maisons inhabitables. Plusieurs familles ont dû déménager et l'on opère à l'aide de chariots le sauvetage des petits enfants.

Les secours sont activement organisés par la police, mais des riverains de l'Helpe sont consternés. Jamais on n'avait vu dans la région une crue aussi menaçante.

LOUVROIL

Accident à « L'Abeille ». — Samedi dernier, M. Leon Béthencourt, ouvrier à l'usine « L'Abeille » à Louvroil, s'est blessé grièvement à l'œil droit. En voulant serrer un boulon à sa machine, sa clef cassa, et il reçut un éclat d'acier à l'œil. Il a reçu les soins du docteur Durand.

Dépêches de la Nuit

La Crue de la Seine

Voici la situation lundi, à 5 heures du soir :

Pont d'Austerlitz, 5,23 ; Pont de Tournelle, 5 ; Pont Royal, 6,09 ; à Bezons, 5,62.

La Seine va croître encore de 30 centimètres environ à Paris, au pont d'Austerlitz d'ici mardi soir.

On peut escompter les cotes suivantes : 5,80 au pont d'Austerlitz mercredi matin. 6,20 à Bezons, mercredi soir.

L'Yonne monte à Sens, à Joigny et en amont. La Marne croît à Chalifert et la Seine à Brey. A Nemours, le Loing baisse légèrement ainsi que le Grand-Morin.

—o—

Juvisy. — La montée de la Seine s'accentue d'une façon inquiétante.

Depuis dimanche la hausse est de 30 centimètres. Toute la région est de nouveau sérieusement menacée.

Des nappes d'eau laissées dans la plaine par les crues précédentes se rejoignent et forment un vaste lac.

Un ouvrier noyé au Métropolitain

Paris. — Sous les ordres d'un contremaître, trois ouvriers de la ligne du Nord-Sud du Métropolitain procédaient lundi soir à l'exploration du souterrain, à proximité de la future gare de la rue du Bac.

L'électricité faisant défaut, l'équipe s'éclairait à l'aide de lampes portatives à l'acétylène, qui s'éteignirent au moment où le bateau que montaient les ouvriers passait sous une chute d'eau provenant d'un égoût.

L'obscurité était complète. Le contremaître invita ses camarades à se suspendre au fil du trolley fixé à la partie supérieure de la voûte, et fit l'appel de ses hommes.

Un des ouvriers, Mathieu Camille, ne répondit pas. Il était tombé dans l'eau, qui atteignait à cet endroit une profondeur de 3 m. 50, et sa chute n'avait attiré l'attention de personne.

D'autres ouvriers, qui travaillaient non loin de là, arrivèrent, mais leurs recherches demeurèrent infructueuses.

Les pompiers du poste voisin parvinrent, au bout de deux heures, à retirer le cadavre du malheureux ouvrier.

Tous nos lecteurs nous disent : Rien de meilleur que le *Chocolat Delespaul-Havez*. C'est vrai.

LES EMPLOYÉS DE L'OUEST-ÉTAT

Dans une réunion qu'ils ont tenue rue Cardinet, les mécaniciens et chauffeurs de l'Ouest-Etat ont examiné la situation qui leur est faite. Ils ont envisagé la question de la grève. Finalement, ils décidèrent d'envoyer une délégation de parlementaires et de syndiqués près du ministre.

Les assistants ont décidé de recourir à la grève s'ils n'obtenaient pas satisfaction.

BOURSE DE BRUXELLES

DU 28 FEVRIER 1910

FONDS D'ÉTAT, PROVINCES, VILLES	Ouvert.	Clôture
Rente 3 % 2e série	— —	94 90
Bruxelles 1902, 2,50 %	— —	106 —
Bruxelles 1905, 2 % lib.	94 —	94 50
Anvers 1887, 2,50 %	101 —	101 50
Anvers 1903, 2 %	— —	96 —
Gand, 2 %	78 25	78 75
Liège 1880 3 %	— —	— —
Liège 1897 2 %	— —	79 75
Liège 1905 2 %	92 25	93 —
Congo lots	— —	— —
CHARBONNAGES		
Amercœur (3